

Nouvelles du THINIHEID

Le numéro : 0.50 € - gratuit sur www.thiniheid.be

Décembre 2007, numéro 1

Au Service résidentiel

Comme chaque année, tous les habitants du Thiniheid sont invités au repas de Noël. Celui-ci aura lieu le 16 décembre.

Le 11 novembre, Christel LEONARD, éducatrice au Service résidentiel, s'est rendue avec quelques habitants du Thiniheid à la Maison de repos Le Châtelet à Andrimont pour rendre visite à Alberte, Juliette, Paul et Pierre, anciens habitants du Thiniheid. Tous se portent bien et étaient très contents de cette visite.

Georges LEVAUX, éducateur au Service résidentiel, s'est rendu avec quelques habitants à l'activité Joëlette. En bref, la Joëlette, c'est un véhicule tout terrain qui permet à des personnes moins valides de faire des promenades en pleine nature dans des chemins parfois escarpés. Les promenades avec la Joëlette sont organisées par l'ASBL mille pattes dont la présidente est Bernadette BONAVENTURE. Pour plus d'informations, visitez leur site web : www.millepattes.org



Frédéric REMACLE sera papa pour la seconde fois début juin.



Cette fois-ci, les personnes se sont promenées dans la région de Cornesse avec une guide nature, madame DEDERICK. Emmanuel a pu profiter de la Joëlette portée tour à tour par Luc, Sandrine, Paul et Stéphane. Le rendez vous est déjà pris pour recommencer l'expérience l'an prochain.

Le THINIHEID ASBL

Rue Thiniheid, 56 à 4801 STEMBERT

Tél. : 087 27.91.40

Fax : 087 27.91.49

info@thiniheid.be

www.thiniheid.be et ... www.k-lumet.be

depuis 2001, il ya eu 1500 visiteurs sur notre site

éditeur responsable : André LEVEAUX

Au Service d'accueil de jour

Le 19 septembre, le Service d'accueil de jour était en excursion à MAASTRICHT. Voici ce que les personnes ont dit de cette journée : « La Meuse est un des plus grand fleuve d'Europe. Elle est longue de plus ou moins 950km.

Le bateau que nous avons pris a été construit en 1989. Ce bateau peut embarquer 350 passagers. Il mesure 40m de long et 7,25m de large. Il navigue à une moyenne de 15km/h.

Le personnel est composé de huit personnes attitrées dont le capitaine et les stewards.

Pendant la croisière, le bateau passe par plusieurs ponts : Atlas, Monsin, Casser ; par le canal Albert ainsi que par l'écluse de Lanaye. Le voyage entre Liège et Maastricht dure 2h30. Une fois à Maastricht, nous avons visité la ville avec l'aide d'un guide. Quelques endroits clés de la visite : l'office du tourisme (ancienne prison), les différentes places, les moulins à eau, les anciennes maisons de veuves et les diverses églises dont certaines ont d'autres fonctions (bibliothèque, archives de la ville).

Nous vous recommandons vivement cette croisière. (Infos et réservations : Blegny-Mine).»

Le 30 septembre, les Artisans vendaient leurs produits pour la première fois à la Foire aux Potirons à Sprimont. Voici ce qu'a dit un Artisans de cette journée : « Nous avons été impressionné par le monde présent lors de cette foire et content de l'intérêt que ceux-ci ont porté à nos réalisations.

Là-bas, nous avons pu montrer les différentes réalisations faites pour cette occasion :

Les bougies (bougies d'extérieurs sur support en fer forgé, bougies au couleur de l'automne), le bois (guirlandes avec un berger et ses moutons, petites maisons décoratives, oiseaux à suspendre, arrosoir), les savons (savons à base d'argile, d'huile d'olive, de lait d'ânesse), la céramique (citrouilles, famille d'herissons, chapeaux de sorcières), la vannerie (lanternes en osier, paniers avec couvercle teinté au brou de noix), les K-LUMET. »

Ces deux commentaires sont parus sous forme d'article dans le journal local de Stembert « Lu Leûp ».

(renseignements et abonnement : 087/331 004).

Jacques GASPARD, kinésithérapeute au Service d'accueil de jour, retravaille à temps plein jusqu'au 31/12/2007.

Le 22 octobre, Madame DE DECKER, formatrice est venue nous parler de la pédagogie du projet.

Lors de cette journée, nous avons réfléchi aux valeurs qui fondent notre travail, aux finalités aux objectifs et aux moyens utilisés dans notre travail d'accompagnement.

Il est aussi important de faire la nuance entre projet individuel (projet de la personne) et projet d'intervention (pour l'intervenant savoir ce qu'il va mettre en place avec la personne dans le cadre d'un atelier et qui est propre à nos services).

Et enfin, comment faire pour que le projet individuel ne soit pas « un seul moment dans l'année » ?

Comment faire vivre le projet ?

Voilà quelques pistes de réflexions bien utiles puisque nous sommes en train d'écrire le projet 2008.

Nous sommes également en réflexion par rapport à une réorganisation des services dans les prochaines années. Pour pouvoir augmenter les services rendus aux personnes handicapées, nous pourrions, au Thiniheid, avoir une convention avec l'AWIPH pour l'ensemble des activités du Thiniheid et non plus un agrément par service comme c'est les cas actuellement. Il y aurait toujours différents départements et différentes équipes mais plus de possibilités de mouvement pour les personnes que nous accompagnons. Par exemple, une personne qui fréquente le Service d'accueil de jour qui voudrait travailler à l'extérieur pourrait être accompagnée par le Service d'accompagnement Chez Vous uniquement dans ce domaine.

Nous sommes toujours en réflexion par rapport à ce projet. Les personnes handicapées ainsi que leurs représentants et les membres du personnel seront interrogés sur la faisabilité du projet.

Depuis le mois de juin, la fabrication de K-LUMET bat son plein. Cette nouvelle activité présente un intérêt à beaucoup de niveaux. Tout d'abord, cela a permis à des personnes qui étaient moins actives de retrouver une activité. Le fait de travailler en groupe augmente les relations entre les personnes et la convivialité. Le Kinésithérapeute, qui encadre cette activité est particulièrement attentif à ce qui concerne la motricité fine.

La recherche de partenaires tant au niveau de la vente que de la production permet aussi des rencontres avec d'autres Services.

Sur ces quelques mois, 204 boîtes de 16 K-LUMET ont été fabriquées au Thiniheid. Les Artisans ont du faire face à un engouement du public important. Pour éviter qu'au Thiniheid cela devienne de la productivité il était nécessaire de trouver des partenaires de fabrication. Actuellement nous en avons 3 : le Service d'accueil de jour à BAELEN « am Garnstock », Haut-Regard à WAREMME et l'atelier d'ergothérapie de la Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens à HENRI-CHAPELLE.

Nous sommes prêts à rencontrer d'autres services intéressés par le projet.

Pour plus d'informations sur le K-LUMET, visitez notre site web : www.k-lumet.be

En ce qui concerne l'autoévaluation : pour rappel les équipes du Thiniheid se sont inscrites dans un

processus d'autoévaluation en partenariat avec l'Université de Mons. L'évaluation se porte sur différents domaines : l'offre de service, la satisfaction des bénéficiaires, le climat organisationnel, les ressources, le réseau et les opérations. Ce travail d'autoévaluation s'étale sur une période de 2 ans.

Actuellement, les personnes intéressées ont répondu à 3 questionnaires (offre de services, satisfaction des bénéficiaires, climat organisationnel). Le dépouillement des questionnaires s'est fait par l'Université de Mons et l'analyse des premiers résultats s'est faite avec le comité de pilotage. Les conclusions ont été remises aux équipes afin de pouvoir proposer des pistes d'amélioration. Ce bulletin d'information que vous êtes en train de lire en est une puisque une des conclusions de l'offre de service était un manque de communication avec le public.

Le projet de rénovation du Service d'accueil de jour se concrétise. Pour rappel, une partie des bâtiments existants sera détruite et des locaux d'activités seront construits. L'idée est de rassembler toutes les activités dans un même bâtiment, de séparer la zone repas, d'avoir une infrastructure avec vestiaire et douche pour les gens qui travaillent à l'extérieur et de se préoccuper de l'économie d'énergie.

Le projet a été accepté par l'urbanisme et l'ASBL attend les soumissions des entrepreneurs. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient commencer dans le courant du premier trimestre prochain.

Au Service d'accompagnement

Michèle DEDOYARD réalise son stage de 3^{ème} éducateur au service d'accompagnement, à raison de deux jours et demi jusqu'en mai 2008. Elle accompagne les personnes dans leur quotidien.

Pascale BAIJOT rencontre des personnes accompagnées en consultation psychologique ; ce travail en tandem permet aux personnes accompagnées un soutien qu'elles n'arrivent pas toujours à prendre à l'extérieur.

Le groupe loisir fêtera son traditionnel souper de Noël le jeudi 20 décembre 2007 à la salle de l'ARC à VERVIERS

Parlons-en :

ça se passe comment CHEZ VOUS ?

« J'ai téléphoné et j'ai tout de suite eu un premier rendez-vous. J'y suis allé et on a parlé de mon envie de vivre seul. J'ai expliqué que je ne savais pas comment faire pour trouver un appartement et que j'avais peur de me faire avoir car je ne lis pas très bien. Et puis aussi je ne sais pas comment je dois faire pour payer les factures. Il m'a demandé

d'expliquer un peu ce que j'avais fait jusque maintenant l'école, ma famille. Pourquoi j'avais un numéro AWIPH. Je ne savais pas trop mais je crois que c'est parce que je ne sais pas bien lire et calculer.

Il m'a expliqué ce qu'était l'accompagnement. Il paraît que c'est gratuit, que l'on ne va pas faire à ma place mais avec moi. C'est moi qui vais choisir mon appartement et pas eux... C'est aussi moi qui choisis quand on se voit et tous les combien de temps. Ils ne sauront pas me voir plus d'une fois par semaine et il faut au moins que je vienne une fois par mois.

Je dois réfléchir si ça m'intéresse et prendre un deuxième rendez-vous si ça me plaît.

J'ai pris un autre rendez-vous et j'ai rencontré une dame. Elle était déjà au courant de ce que je voulais et ce que j'avais fait. On a encore discuté pour qu'elle comprenne bien qui j'étais et ce que je voulais et elle m'a aussi réexpliqué le service.

Après il a fallu que j'attende, qu'ils parlent de moi à leur réunion d'équipe avec le directeur et qu'ils disent s'ils pouvaient m'aider.

J'ai ensuite reçu une lettre avec un rendez-vous car je pouvais être accompagné.

Maintenant je suis accompagné. La première fois on fait plein de papiers pour demander à l'AWIPH si je pouvais être accompagné et on a passé aussi une convention entre le service et moi. Mon accompagnatrice y a écrit que je voulais que l'on se voit toutes les semaines une fois chez moi (comme ça on peut aussi en parler avec mes parents et puis après elle viendra dans mon appartement) et une fois au service. Elle a aussi réécrit que je voulais chercher un appartement et avoir de l'aide pour vivre seul. Je crois que pour le nettoyage on va chercher une aide familiale car je dois encore apprendre. »

Cet exemple illustre bien notre procédure d'admission durant laquelle la personne est rencontrée deux fois lors d'entretiens d'admission effectués par deux accompagnateurs différents. Une réunion d'équipe nous permet ensuite de réfléchir si suivant le handicap, la problématique et la demande nous sommes en mesure d'aider la personne.

La personne est ensuite informée de la décision prise.

En 2006, 31 personnes ont demandé à être accompagnées. 3 personnes n'ont pas recontacté pour un second entretien. 21 personnes ont été acceptées dont 16 commencent réellement un accompagnement. Les autres ne donnent plus de nouvelles après quelques rencontres.

Le service d'accompagnement est aussi un service social pouvant donner des informations utiles.

« Qu'est ce que l'AWIPH ? Est ce que je peux profiter des aides à l'emploi ? Qu'est ce que ça signifie ? Comment m'y prendre ?

Ma fille quitte l'enseignement spécialisé, que va-t-elle pouvoir faire ? Ma santé ne me permet plus de poursuivre mon travail, je dois me réorienter...où me former ? »

En 2006, 35 personnes se sont adressées au service pour une information, un « coup de pouce » de courte durée.

Pour la plupart de ces personnes, il s'agit d'un handicap physique (maladie, accident, ...) la demande est très spécifique, dans un domaine précis.

L'accompagnement, c'est quoi ?

« Sophie est arrivée au service car elle recherchait un emploi. Peu de temps après, elle a un accident de la route et se retrouve hospitalisée. Son projet d'emploi est mis de côté mais l'accompagnement peut se poursuivre car Sophie se pose beaucoup de questions sur sa santé. Elle doit aussi gérer et essayer de comprendre ce qui lui est dit lors de ses rendez-vous médicaux et puis il y a aussi les démarches administratives qu'entraîne cet accident. Sophie est contente de pouvoir être soutenue par le service. Cela se fait à son rythme : plus de rencontres quand elle est en forme, et pleine de projets et un peu moins quand elle a envie d'être tranquille. Et puis elle rencontre Pierre. Elle décide de vivre avec lui et elle veut donner son renon à son propriétaire... Pierre travaille la journée et Sophie s'ennuie, elle déprime même. Le service lui parle de loisirs et ensemble on se met à la recherche de ce qui pourrait lui plaire... »

Il est bien difficile de définir l'accompagnement puisqu'il y a autant d'accompagnements que de personnes accompagnées.

En effet, la richesse de l'accompagnement est de pouvoir fonctionner à la demande (pas de contrainte) et de pouvoir faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité par rapport aux personnes accompagnées.

Adaptabilité et flexibilité par rapport à la diversité des demandes, des handicaps, par rapport aux rencontres (fréquence, horaire, lieux), par rapport au parcours de vie...

Tout cela implique un certain nombre de principes, de pratiques que nous évoquerons succinctement ci dessous.

Le « cas par cas » Chaque personne a ses propres besoins, ses propres envies et ses propres attentes... C'est pourquoi l'accompagnement est individuel. Il se fait au rythme de la personne: c'est elle qui détermine la fréquence des rencontres mais aussi le contenu.

L'information : Lors de nos rencontres nous fournissons aux personnes accompagnées des informations sur des démarches administratives, les aides à l'emploi, les services existants...Ces informations sont proposées en fonction des demandes, de nos connaissances et aussi de ce que nous percevons des besoins des personnes

L'implication de la personne : Il ne s'agit pas de la vie de l'accompagnateur mais de la vie de la personne accompagnée et donc celle-ci doit rester impliquée dans ses choix, dans ce qui la concerne...

On ne fait donc pas à la place, mais lorsque la personne n'en est pas capable nous faisons les choses avec elle. C'est ainsi que la personne peut apprendre et évoluer.

L'écoute et l'intervention : Deux mots qui résument bien les rencontres en accompagnement. Une grande part est apportée à l'écoute. Comment faire « du cas par cas », impliquer la personne et lui donner une information juste si on n'écoute pas, si on n'entend pas qui est la personne, ses attentes et ses envies... Et c'est seulement après avoir entendu et compris que nous pouvons intervenir par des actions concrètes avec et auprès de la personne

Le réseau social : C'est celui de la personne, celui qu'elle se crée et auquel on ne va pas se substituer. Le réseau est important pour que la personne puisse faire face aux aléas de la vie. Le service n'entre en contact avec ce réseau qu'à la demande de la personne ou avec son accord seulement s'il y a nécessité. Nous pouvons aussi aider la personne à créer son réseau (médecin, groupe de loisir...)

Le lien social : Au fil de nos rencontres s'établit une relation, l'accompagnateur peut devenir une personne de référence.

Cette relation permet à certaines personnes de trouver et/ou de maintenir un équilibre de vie.

Concrètement, nous sommes présents auprès de la personne dans les moments et dans les domaines de sa vie où elle veut nous impliquer.